

Date de la convocation : 21 JUILLET 2016

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT HUIT JUILLET DEUX MIL SEIZE, à DIX NEUF HEURES, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jackie PASSET – Véronique CHOTARD - Cathia BAILLIF-DELAIRE– Yves JEULAND - Gérard BARTHELEMY – Paul-Marie CACHEUX – Jocelyne VIET - Roger DELSOL – Pascale YVIN - Bernadette ROEGIERS - Isabelle PLANTE– Michel LEBRETON - Karine LEROY – – Emmanuelle LEGRAS – Jean-Marie RADOTIN

ÉTAIENT EXCUSES : Tony GUERY (pouvoir à Yves JEULAND) – David JACQUET (pouvoir à Jackie PASSET) –

ÉTAIENT ABSENTS : Vincent FOURNERET - Pascal ORGEREAU

Secrétaire de Séance : Jean-Marie RADOTIN

➤ **INTERCOMMUNALITE**

Adhésion au SIEML (syndicat intercommunal d'énergies de Maine et Loire)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DONNE UN AVIS FAVORABLE à l'adhésion au SIEML de la communauté candéenne de coopérations intercommunales au titre de la compétence optionnelle de « l'éclairage public ».

➤ **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

Révision du Plan de Prévention des risques inondations (PPRI)

Dans le cadre de la concertation pour la révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation du Val d'Authion, la Préfète de Maine et Loire sollicite les avis et observations des collectivités concernées sur :

- Les cartes d'aléas
- Les cartes d'enjeux

Les cartes d'aléas concernent les hauteurs vitesses et zones de dissipation d'énergie, informations pour lesquelles le Conseil Municipal prend acte.

Les cartes d'enjeux par contre attirent les échanges. Les membres du Conseil Municipal examinent la carte sur laquelle sont inventoriés les secteurs urbains et les secteurs non aménagés. Ils prennent bien conscience des enjeux et notamment de l'impact des orientations du PGRI (plan général du risque inondation), qui plus précisément impacte le projet de constructibilité de la Corbière situé en zone AU. Au vu de ces mesures, le développement de la commune se réduit à néant.

C'est pourquoi, le conseil municipal,

- considérant l'opportunité de maintenir la vitalité de notre commune,

- considérant que le secteur constructible a déjà été réduit lors de la mise en application du PPRI en vigueur, et depuis peu par l'approbation de la zone de dissipation d'énergie, sollicitent que la totalité des secteurs inventoriés en secteurs non aménagés situés en zone U et AU soient pris en considération et bénéficient des mêmes dispositions que celles des zones urbaines, c'est-à-dire le maintien de la constructibilité à l'intérieur de ces zones

SAGE AUTHION

Le SAGE est un outil de planification et d'aménagement du territoire qui vise à fixer les objectifs d'utilisation, de valorisation et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

La commission Locale de l'Eau (CLE) a validé le projet de SAGE Authion le 26 Novembre 2015 et, dans le cadre de la consultation prévue par l'article L 212-6 du Code de l'Environnement, sollicite les personnes publiques pour avis et observations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

EMET un avis favorable au projet de SAGE AUTHION.

➤ **FINANCES**

- Le Conseil Municipal sollicite une subvention d'un montant de 10 000 € au titre de la réserve parlementaire pour aide au financement de la réfection de la toiture de l'école maternelle Pierre Perret.
- Une subvention de 500 € est votée en faveur de l'association des Maire Franciliens pour venir en aide aux communes d'Ile de France sinistrées par les inondations de fin mai 2016.

➤ **DIVERS**

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour 3 contre et 3 abstentions apporte son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024.

Le Maire,

Jackie PASSET

